

Modification de la commission de gestion

SANADETT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1^{er} août 1996
Siège social : 9, rue Hédi Nouria -1001 Tunis

SANADETT SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, réuni en date du 4 avril 2018, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion du gestionnaire l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif et comptable de la SICAV.

Ainsi, la commission de gestion sera de **0,6% HT de l'actif par an au lieu de 0,5% HT de l'actif par an.**

Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 mai 2018.